ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Chemise 3

Rapport

M.r Lombard chirurgien major des hopitaux de Dole a envoyé a l'académie un mémoire sur les blessures de la tete, dont elle m'a chargé de lui faire le rapport.

L'objet principal de l'Auteur est de démontrer que les accidens qui suivent les coups reçus a la tête, n'appartiennent qu'indirectement aux fractures du crane; et qu'ils dépendent presque toujours de l'état ou se trouvent le cerveau et ses membranes; c'est a dire que ces accidens sont les suites ou de l'ébranlement de ce viscere, ou de la rupture de ses vaisseaux avec épanchement de sang: Les preuves paroissent amenées tres logiquement.

M.r Lombard pense d'abord avec raison qu'on a souvent confondu les signes de la commotion du cerveau avec ceux des fractures du crane: Il admet ensuite, sans pourtant le dire positivement, une distinction entre la perte de connoissance qui suit immédiattement le coup, et qu'il regarde comme l'effet de l'ébranlement du cerveau et de l'affaissement de sa propre substance et de ses vaisseaux, et celle qui n'arrivant que quelque tems aprés, est permanente

ARC 45 n° 116

et reconnoit pour cause, l'epanchement sur ou sous les menynges ou dans la substance du cerveau même.
L'Auteur prouve ensuite par plusieurs observations qu'il rapporte, et dont les blessés avoient perdu a l'instant même du coup, la connoissance le sentiment et le mouvement, avoient rendu du sang par le né, la bouche et les oreilles, et avoient eu des vomillemens bilieux; que les accidens de la commotion cèdent pour l'ordinaire aux saignées nombreuses et rapprochées et aux autres secours que la saine pratique prescrit.
Mais il remarque que lorsque ces accidens résistent a ces premiers moyens et que leur intensité augmente, il est certain qu'ils ne dépendent plus de la simple commotion, mais plutot de la compression du cerveau soit par des pieces déprimées de la fracture, soit par un fluide épanché; et qu'alors on ne peut espérer d'y rémédier que par l'opération du trépan, quand on peut reconnoitre a des signes suffisans, le lieu de l'épanchement.
Mr. Lombard pense judicieusement qu'en effet les fractures du crane ne peuvent donner lieu a des accidens que lorsqu'il y a des pieces d'os ou esquilles qui compriment, piquent et irritent les membranes du cerveau ou déchirent ses vaisseaux; ce qui est

suivi d'épanchement, d'inflammation, de suppuration
de gangrene; et qu'en pareil cas, ou l'on ne peut tirer
aucun secours des saignées, les accidens ne peuvent
se dissiper qu'en remediant au desordre des parties os-
-seuses par la prompte application du trepan.
L'Auteur fait voir ensuite que des fractures, même
avec enfoncement peuvent quelque fois exister sans
les plus legers accidens, pourvû que l'effort du coup se
soit perdu sur les os, et que le cerveau n'ait pas été
sensiblement ébranlé. Il rapporte en preuves trois
observations qu'il fortifie d'un fait pareil qu'il tire du
premier volume de nos mémoires, de playes avec frac-
ture et enfoncement de pieces dont les blessés n'ont
éprouvé aucun accident, et ou on ne fut pas même
obligé de recourir au trepan, quoiqu'il s'y fit un
épanchement de sang et de pus, parceque ces sucs
trouverent une issûe libre par l'écartement des pieces
de la fracture.
Mr. Lombard ne s'en tient pas la: Il prétend tirer de
ces mêmes faits une preuve démonstrative que la dure
mere peut etre pressée a un certain point, soit par des
pieces déprimées d'une fracture, soit meme par un léger
épanchement de fluides, sans que le cerveau soit géné
d'une maniere sensible et consequemment sans qu'il
survienne d'accidens au blessé. L'explication qu'il donne

de cette espece de phénomene, paroit au moins plausible
„ on connoit, dit il, toute la force du tissû de la dure mere
„ et celle de ses adhérences qui la mettent en état de sou-
„ -tenir une certaine masse de fluide épanché ou un poids
„ quelconque, pourvû toute fois que la pression embrasse
„ une surface un peu étendue, sans donner au malade
„ aucun avertissement facheux de la gêne ou se trouvent
„ les parties qui sont censées être comprimées : Sur ce
„ raisonnement, ajoute til, on seroit tenté de croire que
„ les accidens ne se déclareront qu'autant que la charge
„ excedera la résistance et la forcera de rompre ses
„ adherences voisines, pour augmenter le foyer de
„ l'epanchement ; ou bien que la dure mere déchirée et
„ constamment irritée par l'inégalité des pieces enfon-
„ -cées ou par la présence de sucs dépravés a un certain
„ point, l'une ou l'autre de ces causes décide une tension
„ inflammatoire presque générale ou des divulsions
„ capables de faire naitre des accidens d'autant plus
„ graves que l'instant de leur dévelopement paroit
„ quelque fois sans ressources.„
Le résultat de tous les faits que l'auteur a rapportés
dans son mémoire est que, si le crane est fracturé,
sans que le cerveau ait reçu de commotion, il peut
n'en résulter aucun accident grave : Mais que ceux
qui peuvent survenir dans les suites, ne ressembleront

en rien a ceux que produit la commotion, ni par leur nature, ni par leur force, ni par leur durée.

Au reste nous jugeons que l'ouvrage de Mr. Lombard pourra trouver place par extrait dans la suite de nos mémoires, d'autant mieux que la doctrine de l'auteur est conforme aux preceptes adoptés par l'académie dans le mémoire sur le trepan dans les cas douteux inseré au premier volume: nous croyons au surplus que l'Auteur qui paroit avoir des lumieres et de la sagacité, mérite des encouragemens de la part de l'Académie. A paris le 23e. fevrier 1776.

Sévin

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 45 n° 116